

Comment remplir votre constat amiable ?

2 Précisez le lieu (en agglomération ou hors agglomération, parking, nom de la rue...).

5 S'il y a des témoins, inscrivez leurs noms et adresses. Précisez s'ils sont transportés ou pas.

6 7 8 Vérifiez que l'autre conducteur a lui aussi complété lisiblement ces 3 rubriques.

10 Soyez précis en indiquant par une croix l'emplacement exact du choc.

11 En l'absence de dégâts apparents, exprimez des réserves (ex. : sous réserve d'expertise).

Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- 1. Informations générales :** Date de l'accident, lieu, localisation, et numéro de dossier.
- VEHICULE A et B :** Informations sur les véhicules impliqués, y compris l'assurance, le type de véhicule, et les coordonnées des conducteurs.
- 12. CIRCONSTANCES :** Section centrale pour décrire les faits de l'accident, les conditions de circulation, et les actions des conducteurs.
- 13. Dégâts :** Indiquer le point de choc et les dégâts apparents sur les véhicules A et B.
- 14. Observations :** Espace pour noter des détails supplémentaires ou des réserves.
- 15. Signatures :** Zones dédiées pour la signature des conducteurs A et B.

6 Précisez le souscripteur du contrat d'assurance.

13 Faites soigneusement les croquis et signalez notamment la direction des véhicules, la signalisation au sol et l'ordre des chocs si plusieurs véhicules sont impliqués.

15 Après relecture, le constat doit être signé par les deux conducteurs. Ne signez pas le constat avant que l'autre conducteur ne l'ait lui-même entièrement complété.

14 Mentionnez ici ce qui vous semble indispensable et qui n'a pu être évoqué ailleurs (désaccord avec l'autre conducteur, projection de votre véhicule sur un autre...).

Pour ne jamais être pris au dépourvu, téléchargez l'application Volkswagen Service pour smartphone sur l'App Store™ ou sur Google Play et retrouvez toutes les informations Volkswagen Assistance.

Flashez ce code pour accéder à l'application.



Assistance Volkswagen pour votre ID.

Assistance Volkswagen ID.

Appelez le

0800 22 4000

Appel non surtaxé

ou le 00 33 426 298 770 depuis l'étranger.



L'Assistance Volkswagen pour votre ID.

Avec l'Assistance Volkswagen ID., vous bénéficiez d'une assistance gratuite 24 h/24, 7j/7 en France métropolitaine, et dans 35 pays d'Europe en cas d'accident, panne, crevaison, erreurs humaines, vol ou vandalisme ⁽¹⁾.

Elle s'applique pour une durée de 3 ans à compter de la date de mise en circulation.

Le saviez-vous ?

Vous avez la possibilité de choisir votre Réparateur Agréé Volkswagen pour la réparation de votre véhicule ou le remplacement de votre pare-brise, quelle que soit la préconisation de votre assureur.

Important :

Toutes les personnes qui voyagent à bord du véhicule à titre gratuit peuvent bénéficier de l'Assistance Volkswagen ID., ainsi que tous les acheteurs successifs.

En cas d'incidents sur votre ID. ⁽¹⁾

L'Assistance Volkswagen ID. vous proposera un dépannage sur place ou un remorquage vers le Réparateur Agréé Volkswagen le plus proche, si un dépannage sur place n'est pas possible.

Ainsi qu'une solution de mobilité ou d'hébergement selon les conditions et modalités de l'Assistance Volkswagen ID. ⁽¹⁾.

Vos Services exclusifs

Frais de liaison

Votre ID. est en panne ?

L'Assistance Volkswagen ID. prend en charge les frais de taxi à hauteur de 166€ TTC maximum.

Hébergement

Vous vous trouvez à plus de 100 km de votre domicile, votre ID. ne peut être réparée dans la journée. Vous souhaitez attendre sur place sa réparation ?

L'Assistance Volkswagen ID. participe aux frais d'hôtel (petit-déjeuner inclus) à partir du premier jour d'immobilisation à hauteur de 166€ TTC maximum par nuit et pour chaque passager de votre ID., avec un maximum de 3 nuits consécutives.

Poursuite de voyage et récupération du véhicule réparé

Votre ID. est immobilisée et vous souhaitez continuer votre voyage ?

L'Assistance Volkswagen ID. prend en charge les frais de poursuite de votre voyage (train, avion si le trajet est supérieur à 6h) à hauteur de 550€ TTC maximum par dossier.

Votre ID. est réparée et vous souhaitez la récupérer ?

L'Assistance Volkswagen ID. vous proposera une solution pour que vous puissiez récupérer votre véhicule à la fin de la réparation.

Votre ID. est immobilisée lors d'un voyage à l'étranger et ne peut être réparée dans les 3 jours ouvrés suivant l'incident ?

L'Assistance Volkswagen ID. vous proposera le rapatriement de votre ID. vers le Réparateur Agréé Volkswagen de votre choix.

En cas d'accident, panne, crevaison, erreurs humaines, vol ou vandalisme durant les 3 premières années de votre ID., appelez l'Assistance Volkswagen ID. au :

0800 22 4000

Appel non surtaxé.

00 33 426 298 770

Depuis l'étranger.

(1) Toutes les prestations d'assistance sont subordonnées à l'accord express et préalable de Volkswagen Assistance, seule habilitée à cet effet. Retrouvez l'ensemble des conditions et modalités de l'Assistance Volkswagen ID. sur volkswagen.fr rubrique 'VolkswagenAssistance' ou renseignez-vous auprès du service clients au 09 69 36 86 41 (appel non surtaxé) ou relations.clients@volkswagengroup.fr qui pourra vous envoyer les conditions générales sur simple demande.